



Texte n°00-084 - F/3 - (R-B.1)	CONTRIBUTIONS INDIRECTES : Règlementation de la production
Texte n°00-085 - F/3 - (R-B.2)	CONTRIBUTIONS INDIRECTES : Règlementation du produit
Texte n°00-086 - F/3 - (R-B.3)	CONTRIBUTIONS INDIRECTES : Organisation du marché

<p align="center"><u>Bulletin officiel des douanes</u></p> <p>CONTRIBUTIONS INDIRECTES</p> <p>Règlementation de la production</p>	<p>BOD n° 6427 du 25 avril 2000 texte n° 00-084 nature du texte : DA du 11 avril 2000 classement : R-B1 DB : bureau : F/3 nombre de pages : 4 diffusion : NOR : BUD D 00.00.084 S mots-clés :</p>
<p>Date d'entrée en vigueur du texte : 7 mars 2000</p> <p>Date de caducité du texte :</p> <p>Références :</p> <p>Texte abrogé :</p> <p>Texte modifié :</p>	

Le service et les usagers trouveront, ci-après, la liste des textes communautaires et nationaux publiés au cours du mois de mars 2000.

Classement	REGLEMENTS COMMUNAUTAIRES PUBLIES
R-B1.1.3.2	Mesures d'application de l'article 6.1bis du règlement (CEE) n° 822/87 (octroi de droits de plantation nouvelle). Règlement (CE) n° 496/2000 de la Commission du 6 mars 2000 (JOCE n° L 60 du 7 mars 2000).

Attention les reglements CE ne sont consultables que via l'outil



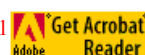
<p align="center"><u>Bulletin officiel des douanes</u></p> <p>CONTRIBUTIONS INDIRECTES</p> <p>Règlementation du produit</p>	<p>BOD n° 6427 du 25 avril 2000 texte n° 00-085 nature du texte : DA du 11 avril 2000 classement : R-B2 DB : bureau : F/3 nombre de pages : 9 diffusion : NOR : BUD D 00.00.085 S mots-clés : Viti-vinicole</p>
---	---

Date d'entrée en vigueur du texte :
Date de caducité du texte :
Références :
Texte abrogé :
Texte modifié :

Le service et les usagers trouveront, ci-après, la liste des textes communautaires et nationaux publiés au cours du mois de mars 2000.

Classement	REGLEMENTS COMMUNAUTAIRES PUBLIES
R-B2.3.0	Conditions de production de différents vins de pays. Décret du 15 mars 2000 (JORF du 18 mars 2000, p. 4227).
R-B2.3.0	Conditions de production de certains vins à appellation d'origine contrôlée de la récolte 1999. Arrêté du 2 mars 2000 (JORF du 25 mars 2000, p. 4620).

Attention les règlements CE ne sont consultables que via l'outil



<u>Bulletin officiel des douanes</u>	BOD n° 6427 du 25 avril 2000 texte n° 00-086 nature du texte : DA du 11 avril 2000 classement : R-B3 DB : bureau : F/3 nombre de pages : 7 diffusion : NOR : BUD D 00.00.086 S mots-clés : Viti-vinicole
CONTRIBUTIONS INDIRECTES	
Organisation du marché	
Date d'entrée en vigueur du texte : Date de caducité du texte : Références : Texte abrogé : Texte modifié :	

Le service et les usagers trouveront, ci-après, la liste des textes communautaires et nationaux publiés au cours du mois de mars 2000.

Classement	REGLEMENTS COMMUNAUTAIRES PUBLIES
R-B3.2.2.1	Distillation préventive visée par l'article 38 du règlement (CEE) n° 822/87 du Conseil pour la campagne 1999/2000. Règlement (CE) n° 546/2000 de la Commission du 14 mars 2000 (JOCE n° L 67 du 15 mars 2000).
R-B3.3.2	Restitutions à l'exportation dans le secteur viti-vinicole. Règlement (CE) n° 569/2000 de la Commission du 16 mars 2000 (JOCE n° L 69 du 17 mars 2000).

Attention les règlements CE ne sont consultables que via l'outil

